

CONTRE LA POLITIQUE DU PIRE POUR LE PROGRÈS SOCIAL ET UNE HAUSSE SIGNIFICATIVE DES SALAIRES

GRÈVE ET MANIFESTATION JEUDI 29 SEPTEMBRE

Toulouse, le 16 septembre 2022

Crise et fin de l'abondance : un refrain ultralibéral

Crise sociale, crise inflationniste, crise énergétique, crise sanitaire, crise climatique, jamais le phénomène de crise n'a autant été évoqué pour caractériser la situation dans laquelle nous vivons. La communication gouvernementale nous culpabilise du soir au matin, nous enjoint à faire encore et encore des efforts, de renoncer à vivre dignement de nos salaires. Macron nous annonce « la fin de l'abondance ». La fin de l'abondance pour qui ? Pour les dix millions de pauvres que compte le pays ? Pour les millions de salariés sous payés et précaires, pour les jeunes en situation de détresse, pour les retraités qui voient leur pensions diminuer ?

Vive la crise, les riches se gavent !

En réalité, la « fin de l'abondance » annonce ni plus ni moins qu'un retour encore plus brutal de l'austérité.



L'inflation galope, les prix de l'énergie sont multipliés par 4, par 5, bientôt par 10, mais pas question d'augmenter les salaires et les pensions. Et pourquoi ? Ah oui, la crise ! Mais ces crises, ce sont leurs crises. Ce sont nos gouvernants et la caste des puissants qui ont contribué à les mettre aux manettes qui en sont totalement responsables. Ces crises sont le résultat des politiques qu'ils décident et mettent en œuvre, elles ne doivent rien à la fatalité !

Les plus riches continuent de prospérer ! Les grandes entreprises françaises battent tous les records dans le reversement de dividendes au capital. Après les 70 milliards de dividendes distribués en 2021, en pleine crise sanitaire, par les grands groupes français, c'est 44,3 milliards pour le seul deuxième trimestre 2022 qui ont terminé dans les poches de leurs costumes sur mesure ! On retrouve les mêmes chiffres délirants à l'échelle mondiale. Et on ose nous annoncer la fin de l'abondance ? !

Brimer et sanctionner les plus en difficulté, protéger les « super-profits » !

Pendant ce temps, les salaires n'augmentent, en moyenne, que de 3 % en 2022 (avec de grosses disparités) alors que l'inflation s'élève à 6 % au 1er août. Et c'est loin d'être fini ! D'ailleurs, le gouvernement ne donne pas l'exemple en n'augmentant (après des années de gel) le point d'indice que de 3,5 % : ce qui n'enrayera ni la précarité, ni les problèmes de recrutement dans certains métiers. L'hiver va arriver avec la flambée des coûts de l'énergie (la première ministre annonce d'ores et déjà des hausses « de 10 à 20 % ») et une hausse supplémentaire des denrées alimentaires (liée à la sécheresse et à la spéculation). Le gouvernement, contre vents et marées, refuse d'envisager la moindre taxation des profits dégagés par les entreprises qui profitent de la crise énergétique. Et « en même temps », c'est une fin de non-recevoir pour les chômeurs, à qui l'on promet un durcissement des conditions d'attribution de l'allocation chômage, un mépris des salariés à qui on n'accorde que des subsides (chèque ceci, chèque cela, exonération fiscales sur les heures supplémentaires...). Et cerise sur le gâteau le retour sur le devant de la scène de la réforme des retraites. Malgré le rapport annuel du Conseil d'orientation des retraites (COR), qui informe que les

caisses de retraite française ont dégagé un excédent de 900 millions d'euros en 2021 et qui prévoit cette année un surplus de 3,2 milliards d'euros, ce sont les obsessions capitalistes qui s'imposent. Et le Président de la République de préciser : « En cas d'obstruction générale » à l'Assemblée nationale, il n'aura « aucun état d'âme » à utiliser l'article 49-3, qui permet l'adoption d'un texte sans vote du parlement.

À ce propos, vous trouverez sur notre site une analyse de la confédération CGT sur le rapport du C.O.R (<https://31.cgffinancespubliques.fr/actualites/article/pour-le-progres-social-et-une-hausse-significative-des-salaires-greve-et>)

Une politique assumée de destruction des conquêtes sociales et des services publics

Aux Finances publiques, nous constatons tous et toutes que le rouleau compresseur poursuit son objectif de faire table rase du réseau ce qui conduit à la privatisation progressive de nos missions et à la précarisation du statut général de la Fonction publique et des emplois qui la constituent.

Nous savons tous et toutes que pour combattre la paupérisation des salarié-e-s, des privé-e-s d'emplois et des étudiant-e-s il faut revoir la répartition des richesses. Qui de mieux que nous, salarié-e-s de l'administration fiscale pour réaffirmer que « de l'argent, il y en a ! ». Sans parler de la politique fiscale bénéficiant aux plus riches avec la suppression de l'ISF, la flat tax, la baisse des taux de l'Impôt sur les sociétés et les niches fiscales, le montant de la fraude et de l'évasion fiscale annuel est maintenant admis par tous aux alentours de 100 milliards. En donnant à notre administration les moyens de contrôler et de recouvrer tout ou partie de ce magot qui échappe à la collectivité, combien de mesures de satisfaction des besoins de la population pourraient être mises en œuvre.

Pour une augmentation immédiate de nos salaires et le rattrapage de 20 ans d'inflation.

Pour la revalorisation de nos métiers, pour une administration fiscale au service des usagers et du partage des richesses.

Contre la rémunération au mérite (RIFSEEP)

Pour des créations de postes de titulaires à la hauteur des enjeux

Pour l'amélioration de nos conditions de travail

Pour une retraite à 60 ans à taux plein

Pour la réduction du temps de travail à 32 heures



Soyons massivement en grève et en manifestation le jeudi 29 septembre

Rendez-vous à 12h30 rue des Lois pour un départ groupé à la manifestation qui partira d'Arnaud Bernard à 14h30

Dans les jours qui suivent, continuons à discuter des initiatives à prendre pour gagner sur nos légitimes revendications !

Syndicat CGT Finances publiques – Section de Haute-Garonne

Centre des Finances publiques, 17 ter Bld Lascrosses 31000 Toulouse

<http://www.dgfip.cgt.fr/31/>

cgt.drifip31@dgfip.finances.gouv.fr